



Julie Tanner
*Directrice générale,
Investissements catholiques
responsables*



Raymond J. Burnell
*Senior Director, Investissements
catholiques responsables*

Parmi les nombreux enjeux importants auxquels la communauté catholique est confrontée aujourd'hui figure l'immigration. Nul ne contesterait le droit d'une nation souveraine à gérer et maîtriser ses frontières, mais la société doit également respecter la dignité de chaque personne.

Que disent les enseignements sociaux catholiques sur cette question complexe ?

Tanner : Les enseignements catholiques perçoivent l'immigration sous la perspective de la dignité humaine, indépendante de la citoyenneté et du statut d'immigration d'une personne. L'appel de l'Évangile à accueillir l'étranger affirme que tout le monde a le droit de s'épanouir dans sa communauté d'origine et, lorsque c'est impossible, de migrer en quête de sécurité et d'opportunités.



« Le bien-être de chacun est lié au bien-être de nous tous. »

Il semble que l'Église a réfléchi à cette question depuis longtemps.

Tanner : Absolument. La position du Vatican s'est développée au fil des siècles grâce à l'enseignement papal. L'Église a constamment insisté sur le fait que ces droits transcendent le statut juridique et résident dans la valeur morale de chaque être humain. Le bien-être de chacun est lié au bien-être de nous tous.

Pouvez-vous offrir des exemples de la manière dont les enseignements de l'Église se reflètent dans le monde actuel ?

Tanner : Dans sa première exhortation apostolique, l'un des types de documents d'enseignement les plus importants, le Pape Léon XIII a appelé les évêques du monde entier à s'engager pour la justice sociale afin de défendre les plus vulnérables dans nos sociétés, notamment les migrants. Aucun chrétien ne peut considérer les pauvres comme un simple problème sociétal. Ils forment partie

de la famille. Le devoir nous incombe de faire entendre leur voix de différentes manières afin de souligner et de dénoncer les problèmes structurels.

L'œuvre papale a amplifié un autre aspect de l'enseignement catholique abordé par le Pape François en 2024. Dans son encyclique « Dilexit Nos », le Pape a souligné l'amour pour les pauvres et les migrants, affirmant en fait que l'inégalité est à la racine de tous les maux sociaux.

Où se situent, selon vous, les États-Unis dans cette optique ?

Tanner : Tout récemment, la Conférence épiscopale des États-Unis (USCCB - U.S. Conference of Catholic Bishops) a publié un message spécial sur l'immigration, exprimant son inquiétude face à l'évolution de la situation affectant les migrants aux États-Unis. Ce message marque la première prise de parole de l'USCCB en tant qu'assemblée épiscopale sur ce sujet depuis 12 ans.

Mensuram Bonam aborde-t-elle cette question ?

Tanner : Effectivement. Le document mentionne que chacun mérite la dignité pour son propre développement et son bien-être et que, indépendamment de son statut de travailleur ou de réfugié, chacun a droit à la dignité d'être vu et entendu. Nous sommes appelés à faire entendre

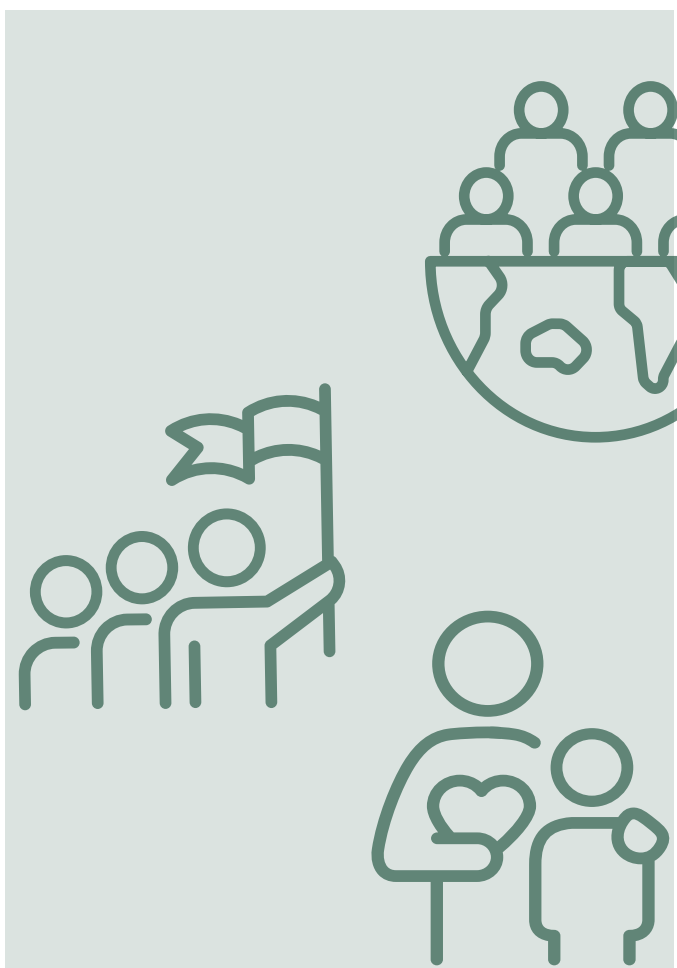
notre voix et à aider.

Comment le tout façonne-t-il votre travail de plaidoyer auprès des actionnaires ?

Burnell : Nous sommes clairement inspirés à utiliser tous les outils à notre disposition. Nos engagements actuels auprès des entreprises de notre portefeuille couvrent un ample éventail de secteurs. Nous œuvrons au respect des droits humains des migrants dans le secteur de la transformation de la viande, spécifiquement chez Tyson Foods, ainsi que dans les prisons et centres de détention privés où nous sommes engagés auprès de CoreCivic et de The GEO Group. Nous traitons également les questions relatives aux droits humains dans le secteur de la vente au détail et dans le transport aérien.



« Nous sommes clairement inspirés à utiliser tous les outils à notre disposition. »



Des aspects spécifiques ?

Burnell : Nous avons déposé des résolutions d'actionnaires auprès de deux grandes entreprises américaines opérant dans des secteurs distincts. La première est le plus grand détaillant de produits de bricolage du pays et nos préoccupations priorisaient sa gestion des données sensibles des plaques d'immatriculation provenant des caméras de surveillance de ses parkings, particulièrement le partage de ces informations avec des tiers, notamment les forces de l'ordre.

La seconde entreprise assure la sécurité des vols d'expulsion extrajudiciaires pour le compte du Service de l'immigration et des douanes des États-Unis (ICE). Dans ce cas précis, nous demandons un rapport sur l'efficacité de son processus de contrôle diligent afin de déterminer si ses services contribuent à des manquements au droit international relatif aux droits humains et l'exposent à des risques importants.

Suite au dépôt des résolutions, nous souhaitons entamer un dialogue constructif avec les deux entreprises. Nous devrions en apprendre davantage ces prochains mois, à mesure qu'elles répondront à ces demandes.



Informations importantes

Tous les documents d'opinion reflètent le jugement actuel du conseiller et sont sujets à changement. Ces documents ne sont pas destinés à être une offre ou une sollicitation pour acheter, détenir ou vendre un instrument financier ou des services de conseil en investissement.

Les titres identifiés et décrits ne représentent pas tous les titres achetés, vendus ou recommandés pour CRI Funds et CBIS Global Funds. Le lecteur ne doit pas partir du principe qu'un investissement dans les titres identifiés était ou sera rentable. Visitez notre site Web pour une liste complète des titres offerts sur la période.

Contact

Nous sommes impatients d'avoir de vos nouvelles !

Pour toutes vos questions, veuillez contacter votre représentant CBIS :



info@cbisglobal.com

ou



(39) 080 919 9232